



Ligue de Picardie de Tennis de Table
Comité de l'Aisne

Assemblée Générale du 10 septembre 2010

Membres présents : Mme Corine MOLINS, MM David BEAUVISAGE, Yvon BERTIN, Thierry DONNET, Sébastien LEFEVRE, Claude NOIRON, Pascal NOUVIAN, Jean-François WUILLEMAIN.

Invités : M. Daniel MOITTIE (Maire de CROUY,

Invités excusés : MM. Yves DAUDIGNY (Président du Conseil Général), Patrick DAY (Conseiller Général), Patrice GEORGES (DDCS), Philippe COURTIN (CDOS), Jean-François OBRY (Président de la Ligue de Picardie TT)

Ouverture de la réunion à 20h en présence de 20 clubs présents ou représentés (soit 69 voix sur 87) :

15 clubs présents sur 28 soit 51 voix sur 87	5 clubs représentés sur 28 soit 18 voix sur 87	8 clubs absents sur 28 soit 18 voix sur 87
ANIZY PINON, CHATEAU THIERRY, CONDE EN BRIE, COURMELLES, CROUY, CUFFIES, GUISE, HIRSON COINGT, LAON, PORTES DE LA THIERACHE, SAINS RICHAUMONT, SOISSONS, TERGNIER, VENIZEL, VERMANDOIS	ASPTT ST QUENTIN, BEAUTOR CHARMES, BUIRE, LA CAPELLE, TT ST QUENTIN	CHAUNY, CHEZY SUR MARNE, HOLNON FRANCILLY, ITANCOURT, SISSONNE, TROSLY LOIRE, VILLERS COTTERETS, VOLKSWAGEN

Une minute de silence est observée en mémoire des pongistes disparus cette saison.

Sont adoptés à l'unanimité :

- le compte rendu de l'assemblée générale du 11 septembre 2009,
- le bilan financier 2009/2010,
- le bilan prévisionnel 2010/2011.

Rapport moral du Président (Thierry DONNET) : Voir le dossier remis.

Rapport des commissions. Voir le dossier remis. La discussion s'engage sur les sujets suivants :

- L'engagement des joueurs nécessite d'être anticipé, notamment lors des périodes de vacances scolaires. ; le comité essayera de rappeler (par mel) les échéances, en plus de l'envoi des documents d'inscription.
- Les compositions d'équipes (renfort en fin de phase, hiérarchie dans le club pas forcément respectée) est regretté par certains clubs, mais ne peut être interdit ; des règles existent (brûlage, classement maximum en D3, un seul muté par équipe), les participations étant un choix ou à une nécessité.
- Modification des règlements : composition d'équipe non modifiable après remise au JA ; justification de la licence et du certificat médical possible par SMS (71009, « licence XXXXXX n°02xxx), identité justifiée par ailleurs ; un joueur présent qui refuse de jouer est exclu pour la suite (un joueur absent lors de son appel est autorisé à jouer les parties restantes dès son arrivée) ; arbitrage partagé imposé en régionale ; participation d'une féminine admise en R1 messieurs ; 1 joueur 10 ou 11 admis en R1 Messieurs (12 mini pour les autres) ; un joueur 9 ou 10 admis en R2 (11 Mini pour les autres).
- Regret de l'absence de stage à BELLEU (autres que les stages CREF) ; l'idée d'une participation des autres comités où sont licenciés certains athlètes du CREF Aisne est lancée ; tout stage ouvert à plusieurs clubs peut être subventionné après avis de Claude NOIRON (trésorier) et Pascal NOUVIAN (commission technique) ;
- La participation d'un jeune au championnat seniors est soumise à des règles ; la participation le même jour en championnat jeunes et seniors doit rester exceptionnel, et ne doit pas compromettre la santé du jeune et l'organisation des compétitions.
- Une vacation est créée afin de défrayer les arbitres non officiels (parents, accompagnateurs).
- Les clubs souhaitant organiser une épreuve (régionale ou départementale) doivent se faire connaître rapidement (au plus tard pour le 25 septembre).

Allocution des invités :

M. le Maire de CROUY se réjouit de nous accueillir, et confirme son soutien au club local. Il souligne le problème du bénévolat, et de l'implication des jeunes. La construction d'une nouvelle salle à CROUY ne pourra se réaliser sous 3 ans ; par contre, le nouveau quartier en projet pourra s'accompagner d'ici 2015 à 2019 d'un nouveau gymnase : à l'ASTTC de communiquer son cahier des charges. Bonne saison à tous.

Elections au comité : 10 postes sont à pourvoir (8 élus pour 18 postes) ; une seule candidature a été reçue :

Bruno AUGER, Président de l'ASTT CROUY, est élu à l'unanimité.



Les diplômes sont remis aux clubs vainqueurs des poules départementales du championnat par équipes 2009/10 :

Phase 1 : D1A – ASPTT ST QUENTIN 1 ; D1B – VILLERS COTTERETS 1 ; D2A – VERMANDOIS 2 ; D2B – HOLNON 1 ; D2C – LAON 2 ; D2D – CUFFIES 1 ; D3A – HIRSON 2 ; D3B – COURMELLES 2 ; D3C – TROSLY LOIRE 1

Phase 2 : D1A – PINON ANIZY 2 ; D1B – VERMANDOIS 1 ; D2A – LA CAPELLE 2 ; D2B – TT ST QUENTIN 5 ; D2C – VENIZEL 6 ; D2D – CROUY 2 ; D3A – GUISE 3 ; D3B – VERMANDOIS 3 ; D3C – CUFFIES 2

Les trophées sont remis :



Meilleur club « jeunes »
(TT ST QUENTIN)



Meilleur club « seniors »
(VERMANDOIS)



Trophée spécial remis au
TT PORTES DE LA THIERACHE

Clôture de la réunion à 22h30, par un vin d'honneur offert par l'ASTT CROUY.

Le secrétaire de séance,
Jean-François WUILLEMAIN

Le Président du Comité de l'Aisne,
Thierry DONNET